



L'AVENIR DE L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE, SELON LA FSMI¹...

La dernière initiative dont nous voulons rendre compte a été organisée par la FSMI de Vie Féminine, en octobre 2012. Elle avait pour thème « *Les financements de l'accueil de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles* ».

Cette initiative s'inscrit dans la campagne « *Un enfant = une place d'accueil de qualité, une responsabilité collective !* ».

La responsable de la fédération, Anne Teheux, a introduit la journée en indiquant qu'elle préférerait parler de « chantier ouvert », plutôt que de colloque, séminaire ou table ronde.

CHANTIER OUVERT

Cette journée fait en effet partie d'un chantier ouvert sur les financements de l'accueil. Il s'agit d'initier un processus de réflexion avec l'ensemble des participants et d'en retirer des pistes de proposition aux responsables politiques, pour une meilleure gestion du financement de l'accueil de l'enfance.

En effet, la question du financement des milieux d'accueil et d'éducation du jeune enfant concerne un large panel d'acteurs, qu'ils soient opérateurs et porteurs de projets, fédérations et coordinations, représentants de l'ONE, administrations, acteurs politiques et sociaux, organisations familiales, parents et citoyens. Tous contribuent, selon leurs compétences respectives, à la mise en œuvre du secteur de l'accueil des enfants avec les moyens qui leur sont donnés.

Anne Teheux s'est attachée à rappeler qu'aujourd'hui, en Fédération Wallonie-Bruxelles, seul un enfant sur cinq a accès à une place dans un milieu d'accueil.

Pour les autres, c'est la débrouille, entre les initiatives privées de moins en moins accessibles financièrement, les solidarités familiales parfois subies, le manque de choix réel sur le mode d'accueil et les dérives qu'il faut accepter, faute d'autres solutions....

Trouver une place d'accueil de qualité s'apparente à un « parcours du combattant » et la liste des difficultés est longue. Ces difficultés pèsent sur les familles, principalement sur les femmes et les poussent à réduire ou à abandonner leurs activités professionnelles dans une position de « non choix ».

La responsable de la FSMI ajoutait à cela la précarité omniprésente pour les services et les travailleuses du secteur qui naviguent bien souvent dans l'incertitude du quotidien alors qu'ils accomplissent un travail essentiel pour le fonctionnement de notre société, dans des conditions difficiles, voire pénibles.

FONCTIONS DE L'ACCUEIL

Pourtant, les fonctions remplies par les milieux d'accueil et d'éducation des jeunes enfants dans notre société sont multiples :

- Une **fonction économique** permettant aux mères et pères d'être disponibles pour leurs activités professionnelles ou d'intégration, dans un cadre d'égalité entre les femmes et les hommes.

- Une **fonction éducative** permettant à tous les enfants de rejoindre un environnement éducatif de qualité axé sur la socialisation, le développement physique, intellectuel et socio-affectif, la perspective d'autonomie personnelle et d'émancipation sociale.
- Une **fonction sociale** permettant de protéger et d'accompagner les enfants et leurs parents face aux aléas de la vie. Cette fonction trouve son fondement dans un souci de solidarité sociale entre les familles et d'égalité entre tous les enfants ; une solidarité promue notamment dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Les acteurs et les professionnels s'accordent pour relever les insuffisances en matière d'accueil et le manque de coordination politique pour une gestion collective et ambitieuse de ce secteur. Chacun reconnaît l'urgence de la situation qui est souvent qualifiée de « bricolage ».

MOSAÏQUE COMPLEXE

L'éclatement des sources de financement, la séparation des compétences et des responsabilités, le fonctionnement cloisonné confèrent au secteur une forme de mosaïque complexe qui rend ardues les volontés de coordination et pèse lourdement sur les projets, les travailleuses et les familles, particulièrement sur les mères.

En effet, cette complexité :

- rend l'information de base difficilement accessible et compréhensible pour les familles utilisatrices, malgré les efforts fournis à ce sujet ;
- remet perpétuellement en question la pérennité des services et des emplois qui y sont liés ;
- amène les opérateurs à se transformer en « super techniciens », spécialistes de l'ingénierie de dossiers, au détriment de la cohérence et de la qualité, à leur grand regret ;
- discrimine les enfants et les parents, selon qu'ils travaillent ou pas, qu'ils soient ou non en formation... Cela alimente parfois des choix anti-sociaux comme de privilégier certaines familles selon leurs revenus ou parce qu'elles correspondent aux profils subsidiés ;
- discrimine les travailleurs à l'embauche selon les critères exigés par les politiques d'emploi qui soutiennent le secteur, ce qui complexifie la gestion des équipes.

UN DROIT POUR CHAQUE ENFANT

A partir de tels constats, on comprend que la journée d'étude n'avait pas la prétention d'aboutir à des solutions immédiates mais bien d'ouvrir un ou des chantiers et de repositionner l'accueil et l'éducation des jeunes enfants comme une réelle responsabilité de toute la société et pas seulement des femmes et des familles. La FSMI inscrit ce chantier dans la campagne enfance menée avec Vie Féminine pour le droit de chaque enfant à bénéficier d'une place d'accueil de qualité, accessible financièrement.

La matinée a permis à divers intervenants de tous horizons de prendre la parole et d'aller plus en avant dans l'illustration des constats posés en introduction. D'autres ont apporté des pistes de réflexion qui pourraient être explorées dans le secteur.

L'après-midi a été consacrée à des travaux en ateliers sur différents thèmes liés à la complexité du financement des milieux d'accueil et d'éducation des jeunes enfants tels que le coût de l'accueil-piège à l'emploi, la question du statut complet pour les accueillantes conventionnées, le financement des différents types d'accueil en réponse aux besoins des familles, la nécessité d'un décret pour l'accueil de la petite enfance à l'instar de celui qui existe pour l'enseignement ou l'éducation permanente.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Les Actes de la journée sont disponibles sur la page FSMI du site de Vie Féminine (www.viefeminine.be) ou en passant commande auprès de la FSMI (02 227 13 30 – fsmi@viefeminine.be).
- La brochure « Quelques propositions pour une politique cohérente de l'accueil de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles », revendications portées par la FSMI au lendemain du chantier ouvert disponible (même contact).



Marie-Paule BERHIN
Responsable du Département de l'Accueil